

—C'est qu'Adèle Poliquin est une bonne enfant, mais un peu légère.

—Elle est si jeune.

—C'est vrai ; mais Mme Poliquin ferait bien de lui mettre un peu de plomb dans la tête.

—Vous broyez du noir aujourd'hui, maman ; vous êtes d'humeur chagrine et vous êtes sévère. Tenez, pour vous rasséréner, je vais vous chanter la petite chanson que M. Maurice a chantée et que vous avez trouvée si jolie. Il a promis l'accompagnement à Adèle ; je l'aurai d'elle.

Eugénie se mit au piano et chanta comme un rossignol.

—Tu l'as apprise d'une fois ?

—Je lui ai fait chanter à voix basse, tandis que les autres dansaient.

—Tiens, vous avez fait de la musique tête à tête ?

—Est-ce qu'il y a du mal ?

—Non, non.

VI

Mme Millard pensait : C'est un commencement comme un autre ; on se turlutte de petites chansons à l'oreille, de petites romances bien gracieuses, bien tendres...

Eh bien, oui, autant le dire de suite : l'amour s'était révélé dans le cœur d'Eugénie. Ce n'était pas toutefois l'amour dans l'acception ordinaire du mot : c'était une affection platonique, une affection chaste qui avait son siège dans l'âme et qui était absolument dégagée des convoitises sensuelles.

On ne s'était pas rencontré seulement chez Mme Poliquin, non pas qu'il y eut eu rendez-vous prémédité ; mais c'est le hasard qui avait amené ces entrevues durant lesquelles les cœurs s'étaient épanchés, ce que Mme Millard ignorait. Au reste, l'eût-elle appris, qu'elle aurait eu tort de s'en formaliser, parce que ces entretiens intimes n'avaient pas outrepassé les limites de la morale la plus rigoureuse.

Maurice avait pour Eugénie le respect et l'estime qu'un jeune homme bien né doit avoir pour celle qu'il aime sérieusement. Maurice n'était pas un suborneur, mais un véritable ami qui désire l'affection véritable d'une épouse vertueuse et sur laquelle il pourra, en tout et partout, reposer une entière confiance.

De son côté, Mme Millard n'était pas d'une sévérité outrée à l'égard des mœurs. Elle n'était pas de ces prudes qui se voilent hypocritement la face pour des puérilités inoffensives ; elle savait faire la part des petites faiblesses et des exigences inhérentes au jeune âge. Il est des mères qui séquestrent leurs filles sous prétexte d'en faire des espèces de vestales ; il arrive souvent qu'elles en font toute autre chose.

Les mères sont d'une grande pénétration ; elles ont leur propre expérience ; elles ont été jeunes elles-mêmes.

De son entretien avec Eugénie, il était resté un soupçon à Mme Millard. Ce soupçon, si faible qu'il fût, n'était pas à négliger. Cette demande en mariage que Maurice avait faite, était bien propre à corroborer ce soupçon. Sans faire de conjectures qui pouvaient être intempestives, Mme Millard se promit de surveiller les choses. Nous savons qu'elle avait des relations avec la famille de Maurice ; elle avait l'espoir que, quelles que fussent les éventualités futures, Maurice ne compromettrait pas les honorables traditions de sa famille et qu'il ne trahirait pas l'irréprochable pureté de son père. Noblesse oblige.

Eugénie Le Bœuf

(A suivre)

ORIGINE DES JÉSUITES



U que le Parlement Provincial s'occupe actuellement de la question des biens des Jésuites, j'ai cru intéresser les intelligents lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ, en publiant quelques notes sur l'origine de cet Ordre.

L'Ordre des Jésuites fit son apparition dans un temps où l'Eglise Romaine avait le plus besoin

de zèle, de doctrine et de toutes les grandes vertus, pour s'opposer aux hérétiques qui l'attaquaient de toutes parts, et pour porter les vraies lumières de la foi parmi les infidèles et dans les pays les plus éloignés. Aussi, a-t-il produit un grand nombre de personnages illustres, ennemis des fausses doctrines et très attachés aux intérêts du Saint Siège. Le Concile de Trente les nomme *Clercs Réguliers*.

Le fondateur de ce grand ordre, saint Ignace de Loyola, naquit en Biscaye, l'an 1492. Ayant été blessé au siège de Pampelonne, d'un coup de canon à la jambe, l'an 1521, il résolut de quitter le monde et de se donner tout à Dieu. Après avoir fait ses premières études à Paris, il passa à Rome avec neuf compagnons qu'il avait choisis ; sa compagnie, augmentant tous les jours sous la règle qu'il leur donna, le pape Paul III la confirma l'an 1540. Par une bulle du même pape, daté du 14 mars 1543, il enleva l'obstacle qui empêchait de recevoir plus de soixante Profès dans sa compagnie. Les papes Jules III, Pie V, Grégoire XIII et divers autres ont confirmé et accordés des privilèges très considérables à la même société.

Les Jésuites ont les trois vœux ordinaires de religion, en font un quatrième au pape pour les missions ; leur général est perpétuel et réside à Rome, dans la maison Professe dite de Jésus. Il y a quatre assistants généraux : d'Italie, d'Allemagne, de France et d'Espagne qui n'ont pourtant pas voix décisive, mais seulement consultative ; puis viennent les profès de quatre vœux, les coadjuteurs spirituels qui sont prêtres, ou coadjuteurs temporels qui sont Pères ; les régents ou étudiants, qu'ils appellent maîtres et enfin les novices ; cette société religieuse a été l'une des plus puissantes de l'Eglise Romaine. Le pape Paul V béatifica saint Ignace de Loyola en 1609 et Grégoire XV en l'an 1622 le mit au catalogue des saints.

ALFRED GLEVAR

LE MARÉCHAL LE BŒUF



Avec le maréchal Le Bœuf disparaît un des principaux acteurs de la période qui précéda la déclaration de guerre à l'Allemagne. Ministre depuis quelques mois lorsque s'éleva le conflit, on sait qu'il déclara l'armée française prête à entrer en campagne, et que cette assurance précipita les événements. Dans cette circonstance, le maréchal Le Bœuf a-t-il réellement prononcé le mot si catégorique qu'on lui attribue ? L'heure est venue de faire la lumière sur les points restés obscurs de l'histoire des défaites de la France : les témoignages abondent et le maréchal lui-même, avant de mourir, a consigné, dit-on, dans des mémoires, l'histoire de son passage au ministère. Ainsi, les beaux débuts et les belles promesses de sa jeunesse d'officier, le libéralisme généreux de ses années d'Ecole polytechnique, les grands combats de son âge mur à travers l'Afrique, la Crimée et l'Italie,

ont été compromis dans une heure d'aveuglement.

Un vent de folie avait passé sur la France, et ceux que la politique avait portés au pouvoir à cette heure historique gardent la responsabilité des événements qu'ils n'auraient peut-être pas pu empêcher, mais qu'assurément ils ne surent prévoir. Le réveil fut terrible : redevenu soldat, le maréchal Le Bœuf semblait à Rezonville, à Gravelotte, à Saint Privat, chercher dans la mort une absolution glorieuse et suprême. Il ne put l'obtenir et dut entendre, pendant dix-huit années encore, l'opinion publique l'accuser d'être l'un des auteurs responsables de cette campagne.

Il vient de mourir, enfin, à soixante-dix-neuf ans, grand-croix de la Légion d'honneur, honoré, au cours de sa carrière, de cinq citations à l'ordre du jour de l'armée. Son dernier acte public avait été sa déposition devant le conseil de guerre qui jugea Bazaine ; elle fut parmi les plus accablantes.

Détail à noter : la surdité dont était quelque peu atteint le maréchal, et qui est commune à qui a vécu parmi les détonations de la canonnade, avait soudain disparu et fait place à une acuité d'ouïe des plus vives. Quelques heures avant de mourir, il disait à sa femme, à sa fille et au major Roblot : « Eh ! eh ! cela va mieux, bien mieux ; il faut maintenant aller vous reposer ; je le veux ! » Mais, peu après, un dernier étouffement survint ; le maréchal était visiblement bien bas, mais sans aucune espèce d'apparence de souffrance ; il avait pris la main de sa femme, celle de sa fille, pendant que le major le soutenait sous les bras.

Alors il s'indigna d'être au lit ; il voulut énergiquement en descendre : « Pas couché ! disait-il, je ne veux pas mourir dans mon lit ! A terre ! Debout ! » Et il fallut le placer sur un fauteuil, haletant et revivant un instant de sa vie de soldat : « Que mon régiment d'artillerie défile ; tout le régiment... Je veux le voir ! Mes soldats ! mes artilleurs ! »

Puis, laissant retomber la tête, il expira...

PRIMES DU MOIS DE JUIN

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes pour les numéros du mois de JUIN, a eu lieu le 7 juillet, dans la salle de l'Union Saint-Joseph, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant :

1er prix,	No.	14,427.....	\$50
2e prix,	No.	39,740.....	25
3e prix,	No.	18,878.....	15
4e prix,	No.	23,763.....	10
5e prix,	No.	6,311.....	5
6e prix,	No.	6,746.....	4
7e prix,	No.	32,721.....	3
8e prix,	No.	27,301.....	2

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

72	4,901	11,205	17,479	24,201	30,538
83	5,073	11,315	17,909	24,393	30,656
423	5,750	11,439	18,132	25,674	32,400
838	5,882	11,560	19,073	25,899	32,451
860	6,224	11,565	19,207	26,103	33,190
914	7,172	11,963	19,540	26,395	33,802
2,725	7,403	12,500	19,899	26,402	34,625
2,819	7,573	12,749	19,908	26,805	34,770
3,189	7,706	13,171	20,464	27,312	35,095
3,431	8,736	14,595	21,342	27,827	36,326
3,991	9,490	15,344	21,816	28,286	37,023
4,327	9,495	16,001	23,093	28,459	37,027
4,434	9,642	16,139	23,129	29,172	39,155
4,459	10,228	16,745	23,884	29,927	39,493
4,852	10,907				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des numéros du MONDE ILLUSTRÉ, datés du mois de JUIN sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous l'envoyer au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le montant de leurs primes chez M. F. Bédard, No 264, rue Saint-Jean, Québec.